

LETTRE AU SUJET DU JARDIN DES PLANTES.

Monsieur AIMÉ VINGTRINIER, directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Lyon, 21 mai 1862.

MONSIEUR,

Votre *Revue*, qui m'accorde avec tant d'obligeance une place pour rappeler les souvenirs du vieux Lyon et proférer quelques doléances au sujet de certaines disparitions regrettables, voudra bien me permettre de faire aujourd'hui amende honorable. J'ai plusieurs fois déploré *les transformations que l'édilité lyonnaise a fait subir à la moitié inférieure et supérieure du jardin des plantes*, et je viens avouer que j'ai été bien aveugle ou bien injuste. Le *Salut Public* du 15 mai courant, dans un immense article glorieux, décrit les travaux opérés dans la *région septentrionale de Lyon*, et il nous dit : « En présence de tels avantages, devons-nous regretter le sacrifice d'une végétation qu'encadraient tristement des maisons de sept étages, et qui versait une ombre humide sur le front de quelques promeneurs essoufflés ? » Je viens donc confesser que j'ai été assez aveugle autrefois, pour ne pas m'apercevoir de l'ombre humide des vieux et grands arbres du jardin de la *Déserte*. J'ai eu dernièrement le plaisir de traverser la partie inférieure de cette promenade par un magnifique soleil, et, en effet, je n'ai pas rencontré sur mon passage la moindre petite feuille coupable d'humidité dangereuse. Je remercie beaucoup le critique du *Salut Public* de m'avoir ouvert les yeux et appris les inconvénients de l'ombre humide. Les maisons que l'on construit à la place des arbres, donneront une ombre sans humidité.

Je prie mes compatriotes de me pardonner, car je suis un